On a ensuite voté un ordre du jour désignant seize membres chargés de dire hautement aux divers candidats que les électeurs conservateurs accorderont seulement leurs suffrages à ceux dont les actes condamneront les radicaux-socialistes que le gouvernement a chassés du Capitole.

La séance a été levée à onze heures sans incident.

Les « Amis de Gambetta »
Le pèlerinage annuel à Ville-d'Avray

Le pèlerinage annuel des amis de Gambetta à la villa des Jardies, à Ville-d'Avray, où le tribun est mort, a eu lieu aujourd'hui à onze heures.

Peu de monde en somme et cérémonie assez froide.

Les assistants s'inscrivent à tour de rôle sur un registre dit du souvenir, et pénètrent dans la chambre où expira Gambetta : le lit est couvert de violettes et entouré d'une couronne de lierre. Quelques couronnes ont été apportées, entre autres une de la société républicaine d'appui mutuel du Lot.

Une fanfare joue la *Marseillaise*, puis s'ouvre la série des discours. MM. Vert, maire du 20e arrondissement, dont Gambetta fut député, M. Cazot, ancien garde des sceaux, M. Siebecker parlent tour à tour. Le photographe-poète Carjat débite ensuite une poésie de sa composition.

A midi les visiteurs reprenaient le train pour Paris.

La France et le Japon

Le Figaro dit qu'à la suite de la prise de Port-Arthur, deux des drapeaux pris aux Chinois ont été offerts au capitaine de Labry, attaché militaire à la légation de France à Tokio, qui suivait les opérations. On n'est pas plus aimable.

Les lois de répression en Allemagne

Paris, 6 janvier. — Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante :

« Berlin, 6 janvier. — L'empereur a eu un long entretien avec le colonel Schwarzkoppen.

» Guillaume II a autorisé hier le chancelier à demander au Bundesrath la dissolution du Reichstag si les lois de répression sont rejetées. »

Le nouveau fusil russe

Saint-Pétersbourg, 6 janvier. — Le ministre de la guerre vient de déposer sur le bureau du conseil d'Empire une demande extraordinaire de 88 millions de francs pour l'année 1895 en vue de l'achèvement du réarmement de l'armée russe par le fusil nouveau système. La plupart de ces armes nouvelles seront commandées en France ; le reste sera exécuté dans les manufactures d'armes de la Russie.

Collision de trains

Saint-Pétersbourg, 6 janvier. — Une catastrophe vient de se produire sur la ligne du chemin de fer Kiazan, près de la station de Pakrowskoï. Deux trains se sont rencontrés aux environs de cette station. Trente wagons ont été brisés. Les mécaniciens ont été tués. Les employés des deux trains sont tous grièvement blessés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

C'était hier, dimanche, l'Epiphanie, jour des Rois.

Dans toute la France, on a fêté la royauté éphémère de la fève, dans des agapes familiales, et à toutes les tables a retenti le fameux : *le roi boit !*

Malheureusement, la mode, qui se glisse partout, a changé la fève, d'antique tradition, en une petite poupée de porcelaine qui a déjà trop cassé de dents.

On fait encore dans plusieurs départements « *la part de Dieu* », qui est donnée au premier pauvre qui passe.

Mais où la fête est réglée de la façon la plus sérieuse, c'est chez nous, dans le nord de la France, à Calais, Lille et Roubaix.

Quelques jours avant la fête, on vend chez tous les libraires des images divisées en quantités de cases représentant la cour du roi, l'échanson, l'officier tranchant, le pannetier, le portier, etc.

Ces cases sont coupées et roulées, puis mises dans un chapeau.

Avant la fête, chacun tire un papier et reçoit les attributions indiquées par le sort.

Dès lors il fera, tout le temps de la fête, ce que lui dicte son rôle, et, s'il s'en écarte, il sera puni par le portier. Le châtiment consiste à embrasser ce dernier, dont la figure est barbouillée de noir de fumée.

Engagements volontaires pour les équipages de la flotte. — Nous croyons devoir porter à la connaissance de ceux qu'elle peut intéresser une importante décision du ministre de la marine, concernant les engagements volontaires *au titre des équipages de la flotte*, pour les jeunes gens âgés de 18 ans au moins, et n'ayant pas plus de 25 ans accomplis.

Ces engagements sont ouverts, dans les cinq ports militaires de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon :

1° Pour les boulangers et les tonneliers, depuis le 20 décembre dernier ; 2° pour les ouvriers mécaniciens (ajusteurs, tourneurs, fondeurs, mouleurs, forgerons, chaudronniers en cuivre et en fer, et électriciens), les maîtres d'hôtel et les cuisiniers, depuis le 5 janvier ; 3° pour les charpentiers, voiliers et musiciens, à partir du 15 janvier ; 4° pour les élèves-fourriers et distributeurs, pendant la première dizaine du dernier mois de chaque trimestre ;

5° Pour les tambours et les clairons, pendant la première dizaine de chaque trimestre ; 6° Pour les infirmiers, pendant la première dizaine des mois de mai et de novembre ; 7° Pour les tailleurs d'habits, ils resteront ouverts en permanence pendant l'année 1895 ; pour les cordonniers, ils auront lieu au fur et à mesure des vacances.

Les engagements seront contractés pour cinq ans. Il ne sera admis que des jeunes gens sachant lire et écrire.

La taille exigée des candidats est de 1m58 pour les jeunes gens âgés de 18 à 20 ans, 1m60 pour ceux de 20 ans et au-dessus.

Une tolérance de taille jusqu'à 1m5? pourra être accordée aux ouvriers mécaniciens, charpentiers, tonneliers, tailleurs et cordonniers, qui feront preuve d'une grande habileté professionnelle ; aux élèves-fourriers et distributeurs, qui compenseront cette infériorité par une excellente instruction ; enfin aux infirmiers, maîtres d'hôtel, cuisiniers et musiciens, dont l'aptitude professionnelle aura été reconnue très bonne.

Aucune dispense d'âge *ne sera accordée*.

Dans le courant du mois qui précède l'ouverture des engagements, les candidats devront adresser une demande d'acceptation au commandant du dépôt des équipages de la flotte du port militaire le plus rapproché du lieu de leur résidence. Ils indiqueront, dans cette demande, leur date de naissance, leur taille, leur degré d'instruction, ainsi que leur profession.

Les engagements ne pourront être contractés que dans les cinq ports militaires.

Les candidats dont la demande aura été acceptée devront faire le voyage à leurs frais, munis des pièces nécessaires : Bulletin de naissance (sur papier libre) ; extrait du casier judiciaire ; certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire du dernier domicile (si l'intéressé ne compte pas une année de séjour dans la commune de son dernier domicile, il doit produire un autre certificat du maire de la commune qu'il habitait antérieurement) ; et consentement de leur père, mère ou tuteur, pour ceux qui n'ont pas 20 ans révolus.

Avant de se mettre en route, ils devront se faire examiner par un médecin, afin de s'assurer qu'ils n'ont aucune infirmité ou maladie apparente ou cachée, susceptible de les rendre impropres au service de la flotte.

En arrivant au port, ils seront de nouveau examinés par un médecin de la marine, et ne seront mis en mesure de contracter leur engagement que s'ils sont jugés aptes à être classés dans une des spécialités de la flotte. Ceux qui n'auront pas été reconnus propres aux spécialités auront à leur charge les frais de voyage pour rentrer dans leurs foyers.

Les jeunes gens n'habitant pas les ports militaires ou leurs environs immédiats seront, s'ils le demandent, logés et nourris gratuitement dans les dépôts des équipages de la flotte, pendant tout le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes formalités préliminaires à l'engagement.

L'horloge de l'Hôtel Dieu. — On sait que la Commission administrative des Hospices de Roubaix, en mémoire des vingt-cinq années de direction de Sœur Sainte-Claire à l'Hôtel-Dieu, fêtées en un jubilé solennel, le 15 septembre dernier, a fait don à l'établissement d'une grande horloge à sonnerie, à installer au fronton de la chapelle, sur le jardin réservé.

L'inauguration de cette horloge, retardée par des questions de détail, doit avoir lieu aujourd'hui lundi.

Quant au magnifique lustre offert en la même circonstance, pour le service du culte, par les médecins et le pharmacien titulaires, on avait pu l'admirer suspendu à la nef de l'édifice, lors de la cérémonie religieuse, présidée par M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Du 1er janvier au 31 décembre 1894, la bibliothèque a reçu la visite de 12,293 personnes : 3,516 de 9 heures à midi ; 3,957 de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2 ; 4,378 de 6 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 442, de 11 heures à 1 heure, le dimanche.

Tombée dans un escalier. — Dans l'après-midi de dimanche, la voiture d'ambulance était requise pour aller chercher une blessée à domicile. Une ménagère de la rue Turgot, Mme Elise Guédin, âgée de quarante-neuf ans, à la suite d'une chute dans l'escalier de sa maison, s'était fracturé la cuisse gauche, et le médecin appelé pour lui donner les premiers soins, avait ordonné son transport d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Déjà, il y a treize ans environ, la malheureuse femme, victime d'un accident similaire, avait dû faire un long séjour dans le même établissement.

Poésies Enfantines, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. — **Annuaires** pour l'année 1895. 39207—88735

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,50** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX

Rue du Bois, 13 ; Rue de l'Industrie, 2 ; Rue Pierre-de-Roubaix 159 ; Rue Pierre-de-Roubaix, 58 ; Place d'Amiens, Mayot, boul.) ; Rue d'Italie, 34 ; Rue de l'Epeule, 188 ; Rue de Tourcoing, 155 ; Rue du Tilleul, 123 ; Boulevard de Strasbourg, 126 ; Rue Corneille, 7 ; Rue Ma Campagne, 113 ; Rue du Collège, 71 bis ; Rue de Cartigny ; Grande-Rue, 285 ; Rue de l'Ommelet, 125 ; Rue de la Chaussée, 2 ; Rue Decrême, 37 ; Rue Turgot, 68 ; Place de la Gare, 129 ; Grande-Rue, 38.

A TOURCOING

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4 ; Rue de Gand, 91 ; Rue du Tilleul, 16.

A CROIX

Rue de la Gare chez M. Duvivier

A LILLE

Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MORE-GOYEZ, tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Tirage au sort. — Le nombre des conscrits, à Tourcoing, est, cette année, de 640 : 235 pour le Canton-Nord et 405 pour le Canton-Sud. Depuis quelque temps, le tirage au sort n'avait pas lieu comme cette fois-ci le même jour ; mais, cette année, les opérations se feront le samedi 26 janvier : le matin pour le Canton-Nord et l'après-midi pour le Canton-Sud.

Médaille militaire. — M. Delalé, ancien gendarme à cheval, versé dans la brigade à pied, à la suite d'un accident, vient d'être décoré de la médaille militaire.

Le brave gendarme compte 2? années de bons services ; jamais récompense n'a été mieux méritée.

Un cheval effrayé par une locomotive. — Dimanche à midi une locomotive venant de Roubaix, passait sur le viaduc de la rue Neuve-de-Roubaix, et le mécanicien faisait jouer le sifflet, pour annoncer son entrée en gare de Tourcoing. Au même moment arrivait à la sortie de la rue Latérale, une voiture découverte, attelée d'un cheval, dans laquelle se trouvait M. Salomon Gudkind, négociant, et son domestique, Gaspard Duchatel.

Le cheval effrayé fit une brusque volte-face, monta sur le trottoir de gauche de la rue Neuve-de-Roubaix et partit comme un trait ; la voiture accrocha le réverbère placé en face du n° 35 ; il fut brisé en plusieurs pièces et des débris furent lancés à plus de 20 mètres. Malheureusement quelques éclats de verre et de fonte allèrent tomber sur M. Gudkind, et lui firent de graves blessures à la tête. La violence du choc fut telle que le domestique fut projeté de son siège sur le pavé ; mais il en a été quitte pour une forte secousse.

La voiture dans laquelle était resté M. Gudkind, qui avait presque perdu connaissance, avait subi de graves avaries. Le cheval qui avait quitté le trottoir de gauche et s'était porté à droite, continuait sa course affolée, quand M. Anselme Duvillier, boucher, rue Neuve-de-Roubaix, se jeta résolument à sa tête, et parvint à le maîtriser, après s'être laissé traîner sur une distance de 25 à 30 mètres.

M. Gudkind reçut, chez M. Monnières, receveur d'enregistrement, les soins de M. le docteur Catteau, qui le reconduisit ensuite, dans sa voiture, à Wattrelos, hameau du Sapin-Vert où il demeure.

La fraude. — Samedi, à 5 heures 1/2 du soir, les *préposés Larose et Pressoir, de service à la carrière de* l'Aiguille, près de la ferme Castel, ont arrêté M. V. R., âgé de 38 ans, *tailleur domicilié à Tourcoing*, qui cherchait à introduire en France 5 k. 200 de café vert estimé à 23 fr. le k.

Roncq. — *Liste des jeunes gens faisant partie de la classe 1894.* — Alossery Frédéric, Botterman Aloïs, Callier Julien, Capelle Auguste, Castelle Henri, Catteau Arthur, Catteau Julien, Comparé Edmond, Coppin Gustave, Dalle Florian, Dalle Gustave, Debacts Jules, Deconinck Louis, Delporte Louis, Delrue Emile, Delvallé Gustave, Delvordre Félix, Derveaux Ernest, Derveaux Victor.

Deryckère Lucien, Desrumaux Gustave, Destailleurs Gaston, Devrieze Jules, Dewitte Henri, Dewitte Théodule, Dhaenens Edouard, Dhallum Séverin, Drouart Arthur, Goethals Emile, Gruloo Henri, Hemelaere Charles, Hendryckx Henri, Hoornaert Théophile, Keignaert Louis, Kiepe Henri.

Lamariq Charles, Lava Jean-François, Lecroart Edouard, Lefay Alfred, Lerouge Pierre-Antoine, Leveugle Louis, Liebaert Emile, Masselier Jules, Messiaen Henri, Messiaen Camille, Nollet Louis, Noullet Gustave, Pello Désiré, Peronne Albert, Soetaert Clotaire, Stelandre Paul, Vanduasteele Jean-Louis, Vandekerkhove Edmond, Vandesrien Julien.

Vangheluwe François, Vanghesdaele Théophile, Vanhoute Charles-Louis, Vanhove Alphonse, Vanhulle Dominique, Vanoverscheide Léopold, Vanoverscheide Charles, Vanrobays Jules, Vanspeybrouck Adolphe, Vansteenkiste Eugène, Vercruysse Alphonse, Verleye Emile, Vroman Constant, Wielfaert Auguste, Wynckels Henri.

Bondues. — *Liste des conscrits de la commune de la classe 1894.* — Bernard Louis, Blondeau Charles, Bonte Jules, Bruttin Jules, Cornard Jean-Baptiste, Couvreur Carlos, Crepel Désiré, Deleforine Alfred, Depaepe François, Dubois Pierre, Dufrenoit Gustave, Duriez Jules, Duthoit Paul, Grouset Henri, Guilbert Séraphin, Holvoet Emile, Kiepe Emile, Lamblin Jules, Lefebvre Alphonse, Lesage Jules, Mutiez Albert, Ovelaque Alphonse, Roart Julien, Tesse Désiré, Tkindt Auguste, Trachait Florimond, Vanmeerhaeghe Jules, Vincent Jules, Wattyn Jules.

Mouveaux. — *Etat de viabilité des chemins communaux.* — On vient d'afficher la liste des chemins entretenus en état de viabilité sur leur parcours dans la commune de Mouveaux :

Le chemin de grande communication n° 9 de Bondues à Herseaux, parcours de 2,126 m. Le chemin d'intérêt commun 143,4 de Wambrechies à Hem, parcours de 328 m. Le chemin vicinal ordinaire n° 1 dit « Chemin des Bonnets, » parcours 1,699 m. Le chemin des Carliers n° 2, parcours 666 et le chemin du Bon Couvoi ayant un parcours de 477 m.

Les personnes ayant des observations à présenter au sujet de la viabilité de chemins peuvent s'adresser à la mairie.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
— COURS du Lundi 7 Janvier 1895 —

SARDINES FUMÉES, 15 cent. la douzaine
Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0,80 la douz.
Limandes soles, 0,60 centimes le 1/2 kilo
Soles à la gelée 0,50 la portion

Crustacés	
Langoustes extra « à » fr.	
Homards (gros) »,» »» f.	
Crabbes..	0,00 et 0,»»
Ecrevisses (moy.)	0,.. et 0,00
Escargots. la douz.	et 0,80
HUITRES	la douz.
Marennes blanches extra	1,50
Anglaises (extra-fines)	2,00
Moules (de kilo)	0,15
Salaisons	
Saumon rouge le 1/2 kil.	1,25
Morue nouvelle le 1/2 k.	0,75
Harengs saurs à 05 2 p. 15 et 0,10 pièce	
Harengs salés 2 p. 15 c. et 10 c. pièce	
Craquelots, 0,15 la pièce	

Marée fraîche	1/2 k
Cabillaud	0,50
Maquereaux	»,»»
Soles	2,00
Turbots	1,75
Bar	»,»»
Barbue	1,75
Raies	0,70
Flotte	»,»»
Rougets	»,»»
Carrelets (pleis)	0,50
Truite saumonée	»,»»
Anguilles de rivière	1,25
Anguilles de mer	»,»»
Vives	»,»»
Saumon blanc	0,75
Crevettes	»,»»
Brochet (eau douce)	»,»»
Merlans	»,»»
Eperlans	»,»»
Merluches	»,»»
Harengs frais, 1 pour	»,»»

GROS ET DÉTAIL

Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,20 la pièce.
HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr. le cent sur commande

LILLE

Un accident grave en gare de la Madeleine. — Samedi, après-midi, M. Salomé, surveillant de manœuvres à la gare de la Madeleine, travaillait au décrochage des wagons, quand il fut fortement serré entre le quai et un wagon. Transporté immédiatement chez lui, le blessé a reçu les soins d'un docteur qui a jugé son état très grave, presque désespéré.

Deux incendies à Lille. — *A la Faculté de médecine* — Un commencement d'incendie a éclaté dimanche après-midi, vers quatre heures, au laboratoire d'Histoire Naturelle des Facultés de l'Etat.

M. le docteur Mohnier, professeur d'histoire naturelle, avait laissé un bec de gaz allumé, et c'est sans doute au contact de la flamme, que les rideaux de la fenêtre se sont enflammés.

Quoi qu'il en soit, c'est M. le docteur Th. Barrois qui, en se rendant à la Faculté, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, a, le premier, aperçu la flamme et donné le signal du branle-bas.

Les pompiers prévenus arrivèrent ; pendant ce temps M. Barrois s'empressait de sauver plusieurs tubes contenant des matières explosibles, un ouvrage très intéressant et plusieurs autres documents précieux pour le docteur Mohnier.

Dans son œuvre de sauvetage, M. Barrois s'est assez grièvement brûlé aux mains.

Les pompes une fois installées eurent bientôt fait de conjurer le danger et d'éteindre ce commencement d'incendie qui n'a pas causé moins de 2,000 francs de dégâts.

A Canteleu. — Dans la soirée, vers dix heures, un autre sinistre éclatait dans un magasin de déchets, à Canteleu, chez M. Delannoy. L'incendie dû sans doute à l'échauffement des matériaux accumulés s'est propagé avec rapidité, et n'a pas tardé à gagner la toiture.

Néanmoins après de courageux efforts, et sous l'action de l'eau, on parvint à s'en rendre maître.

Les dégâts sont évalués à 20,000 francs.

Une lugubre découverte. — Dimanche, vers midi, M. Duchesne, fileur de coton, rue de Ronchin, *a mis à* découvert, à un mètre environ de profondeur, en creusant un trou dans son jardin, un squelette *d'homme de* taille ordinaire.

M. Duchesne a fait prévenir les autorités. La tête et le thorax du squelette ont été déposés chez M. Boutry, docteur, aux fins d'examen.

Une grave accusation. — A la suite d'une dénonciation anonyme le parquet s'est rendu rue du Plat.

De mauvais traitements auraient été infligés à un jeune enfant de 9 *mois qui aurait* succombé faute de soins.

Le cadavre sera autopsié aujourd'hui lundi. Aucune arrestation n'a été opérée.

Concerts et Spectacles

Le septième concert public d'hiver à l'Hôtel-de-Ville. — La salle de l'Hôtel-de-Ville plus grise et plus morne encore que d'habitude, était dimanche très peu remplie. Sa température sibérienne, malgré la vague chaleur sortant péniblement des bouches du calorifère, ne pouvait guère engager les auditeurs.

Comme il était arrivé déjà, une société défunte était remplacée dans la première partie par des solistes, ce qui produit toujours, malgré le talent des remplaçants, *un effet bizarre*. Aucun chœur dans la première partie, et trois dans la seconde.

On ne peut que féliciter solistes et chœurs des efforts qu'ils font pour plaire au public dans des conditions aussi défectueuses, et de la réussite qui, généralement, couronne ces efforts.

L'Union des Travailleurs, seule société sur la brèche, a su faire face à tout. Ses trois chœurs : *Les Montagnards* de Delannoy, *Les Esclaves* de Saintis et *La chanson des Montagnards* de Jean Ritz ont été justement applaudis. Le chœur *Les Esclaves* surtout a paru admirablement su. Il était bien nuancé. Les solos de M. Verquin méritent une mention spéciale. Ce baryton a une voix éminemment sympathique. Tous les autres solistes et duettistes parus dans le concert ont, à tour de rôle, charmé l'assistance. L. V.

Théâtre Deschamps. — Dimanche soir, *Don César de Bazan*, et, pour la seconde fois, *Le Talisman*.

Les habitués de ce théâtre ont enfin pu se reposer des pièces à thèse, *Gigolette, Martyre*, la *Porteuse de pain*, etc., etc., par un drame bon enfant, une bonne histoire de cape et d'épée. Don César de Bazan a tiré sa bonne épée de Tolède, et son éclat a fait disparaître les petites intrigues bourgeoises ou de la rue, les petites misères qu'on servait depuis pas mal de temps. Le public lui a fait excellent accueil.

M. Hillairel a mis de la vivacité dans son rôle de Don César. M. Lamy a fait le roi mélancolique et sombre qu'indique la pièce. Il lui eut fallu peut être un peu plus de vivacité pour tirer son épée contre Don César au cinquième acte. En bohémienne et en grande dame, Mlle Vialy (Maritana), a su briller.

Le Talisman a été assez bien enlevé sauf quelques accrocs de détail et quelques défaillances des chœurs. Un mot cependant à l'orchestre. Moins bruyant que la dernière fois, il a été plus distrait. La flûte en retard a failli faire manquer la scène du roi et de Michelette au troisième tableau, et l'accompagnement manquait un moment à Mme Lenfant au cinquième.

L'humeur batailleuse de Don César de Bazan s'était sans doute communiquée à l'auditoire, car deux spectateurs du parterre ont cru devoir commencer un duel à coups de poings pendant un entr'acte. Vite calmés par la police, ils ont été envoyés se rafraîchir les idées à la porte. Dans une loge, deux Messieurs passablement obstinés avaient envahi des places louées et ne voulaient point déguerpir. Ils ont nécessité également les remontrances paternelles des agents. L. V.

Grand-Théâtre de Roubaix *(Hippodrome)*
JEUDI 10 JANVIER
10e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

• LE • CID •

GRAND OPÉRA EN 4 ACTES. — Musique de Massenet
Prix des places ordinaire. — La location est ouverte.

PETITE CORRESPONDANCE

Y. Z. — Non, vous n'avez pas droit à la dispense. Il faudrait pour cela que les sept enfants fussent frères germains ou consanguins, c'est-à-dire du même père.

E. D. 109. — Muni d'un certificat d'équitation, et des pièces réglementaires délivrées à la Mairie (Bureau militaire), se présenter au Bureau de recrutement, à Lille, place aux Bleuets, 28, vers huit heures du matin.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 8 janvier 1895, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Amand-Constant WARDAVOIR, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1894, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 8 janvier 1895, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Louis LOUAGE, entrepreneur, ancien conseiller municipal, époux de dame Valentine GOETHALS, décédé à Roubaix, le 2 décembre, dans sa 40e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 8 janvier 1895, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Liévine-Rosalie WILLEMS, veuve de Monsieur Alexandre GRARE, décédée à Roubaix, le 1er janvier 1894, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 9 janvier 1895, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis SPRIET, décédé à Roubaix, le 10 décembre 1894, dans sa 19e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du dimanche 6 janvier.* — Jules Mallait, rue Dampierre. — Maria Vanmarck, rue de l'Ouest. — Charles Vanelstraete, rue Descartes. — Jean Delbecq, rue de Maubenge. — Rachel Dubar, rue Daubenton. — Charles Voet, rue de la Vigne. — Arthur Balcourt, rue de la Paix. — Pauline Veritude, rue de la Guinguette. — Edmond Dhaze, rue de Mouveaux. — Clotilde Herbin rue de la Planche Trouée. — *Publications de mariages.* — François Dubus, 24 ans, à Roubaix et Marie Lahousse, 19 ans, à Sommedieu. — Arthur Tiberghien, 25 ans, aéronaute à Roubaix et Augustine Saymar, 24 ans, marchande foraine à Lille. — Cyrille Dierkens, 24 ans, tisserand à Wattrelos et Hermance Deldalle, 21 ans, tisserande à Roubaix. — Jules Laignel, 32 ans, tisserand, rue Descartes 63 et Céline Ketelers, 22 ans, piquière, rue de Lille 185. — Joseph Parent, 2? ans, tisserand, rue d'Arcole, cour Joye 13 et Isabelle Lampereur, 20 ans, ménagère, rue d'Arcole, cour Joye 13. — Clodomir Bot, 22 ans, monteur à Roubaix et Ida Pittel, 22 ans, à Saxe. — Emile Debakker, 25 ans, journalier à Anseghem et Rosalie Driessens, 37 ans, tisserande, rue Philippe-le-Bon 19. — Arthur Legrand, 23 ans, apprêteur à Tourcoing et Marie Dellacherie, 23 ans, éplucheuse, rue de la Clef d'Or 19. — Louis Debuyst, 21 ans, débourreur, boulevard de Fourmies et Léonie Vandekerchove, 25 ans, fluisseuse, rue Bayart 9. — Fidèle Grimouprez, 25 ans, fileur, rue Pierre Motte 9 et Victoire Guérin, 22 ans, servante, rue Pierre Motte 9. — Arthur Cornil, 24 ans, peigneur, rue Ste-Elisabeth 30 et Pauline Braem, 25 ans, journalière à Deulemont. — Alfred Sénéchal, 18 ans, marchand à Pont-à-Vendive et Aurélie Ségard, 32 ans, marchande à Roubaix. — Henri Lepers, 30 ans, rattacheur à Tourcoing et Marie Huyghe, 27 ans, repasseuse à Roubaix. — Joseph Hus, 20 ans, coiffeur au Hutin et Laurence Dhalluin, 21 ans, tisserande, boulevard de Metz 14. — Alfred Simoens, employé à Roubaix et Louise Hainaut, sans profession à Péruwelz. — *Déclarations de décès.* — Hélène Bekaert, 3 mois, rue Blanchemaille, cour Franck 12. — Joseph Wyckmans, rue Cugnot, cour Fontaine 7.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 5 janvier.* — Geneviève Verack, aux Orions. — Henri Deprest rue du Blanc-Seau. — Joseph Desplanques, rue Flocon. — Albert Lefebvre, rue du Petit Village. — Albert Vercaemer, rue du Dragon. — Paul Bouche, rue de la Latte. — Laure Catteau rue Joire. — *Publications de mariages.* — Alphonse Vanachte, 26 ans, rattacheur et Amélie Barbiols, 18 ans, bobineuse. — Jules Lecroart, 24 ans, tisserand et Marie Debacre, 22 ans, contre-dame. — Xavier Stimput, 2? ans, employé et Marie Carpentier, 25 ans, journalière. — Henri Verscheure, 26 ans, coiffeur et Alida Vanoutrive, 24 ans, couturière. — Pierre Vandemeulebroucke, 26 ans, magasinier et Maria Duquesne, 24 ans, surveillante. — Arthur Legrand, 24 ans, apprêteur et Marie Delachetrie, 23 ans éplucheuse. — Fidèle Grimonprez, 25 ans, fileur et Victoire Guerin, 23 ans, servante. — Henri Lepers, 30 ans, rattacheur et Marie Huyghe, 27 ans, repasseuse. — Alcide Rasson, 27 ans, employé et Marie Honoré, 27 ans, couturière. — Henri Demay, 36 ans, employé des douanes et Sabine Favarel, 40 ans, cabaretière. — Jean-Baptiste Vandeputte, 36 ans, cabaretier et Lucie Vernay, 31 ans, sans profession. — *Mariages.* — Adolphe Warhem, 18 ans, rattacheur et Berthe Provost, 21 ans fileuse. — Clovis Cassier, 3? ans, garçon de recettes et Marie Anseeuw, 27 ans, couturière. — Alphonse Lagache, 27 ans, domestique et Eudoxie Saelen, 25 ans, servante. — Albert Parent 28 ans, cocher et Emma Catteau, 26 ans, servante. — Nicolas Carlier, 28 ans, domestique et Hélène Pinoo, 23 ans, soigneuse. — Emile Debacker, 26 ans, rattacheur et Febronie Vanpoucke, 21 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Heus, 28 ans, caporal sapeur et Marie Locufier, 21 ans, sans profession. — Emile Mattau, 20 ans, mécanicien et Félicie Parmentier, 22 ans, soigneuse. — Albert Dartois, 26 ans, tisserand et Juliette Bataille, 27 ans, rattacheuse. — Charles Demeyere, 25 ans, tisserand et Marie Deremaux, 21 ans, peigneuse. — Henri Watteau, 28 ans, fabricant et Joséphine Desseaux, 22 ans, sans profession. — Noel Frenoy, 25 ans, rattacheur et Zélia Dhuyvettere, 2? ans, rattacheuse. — Joseph Delaey, 23 ans, tisserand et Sidonie Dhuyvettere, 22 ans, soigneuse. — Théophile Daroux, 28 ans, employé au chemin de fer et Julienne Carette, 18 ans, retordeuse. — Florent Voogt, 25 ans, tisserand et Hortense Detailleur, 27 ans chamareuse. — Jules Vrielynck, 23 ans, liseur et Julie Dumez, 22 ans, ménagère. *Déclarations de décès.* — Germaine Brouaux 3 mois, rue St-Pierre 68. — Emerence Goormachtigh, 32 ans, sans profession, rue du Triangle 9. — Joséphine Roussel, 5 ans, rue du Blanc-Seau 147.

BELGIQUE

L'affaire Joniaux. — *Le procès. — La liste des jurés. L'attitude de l'inculpé.* — Anvers, 6 janvier. — La liste des jurés a été communiquée hier à Mme Joniaux, qui a longuement examiné cette pièce. M. Joniaux, son mari, et Mlles Marguerite et Marthe Joniaux seront entendus au procès.

Mme Joniaux est très nerveuse depuis la lecture de cette pièce, elle se promène constamment dans sa cellule en parlant à haute voix.

L'audience sera ouverte à neuf heures. Le nombre des entrées est fort restreint ; pour la presse belge il n'a été délivré qu'une quinzaine de cartes.

Des mesures sévères seront prises pour défendre l'accès de la salle d'audience aux personnes non munies de cartes.

Tous les journaux feront des éditions spéciales pour rendre compte des débats.

Ajoutons que l'*Etoile belge* publie aujourd'hui l'acte d'accusation qui ne doit être rendu public qu'en audience.

L'attentat de Flémalle Grande. — *Nouveaux détails.* — *Bruxelles, 6 janvier.* — Voici quelques détails complémentaires au sujet de l'attentat à la dynamite qui a eu lieu, hier, à Flémalle-Grande :

C'est à six heures et demie du soir que l'explosion s'est produite contre la demeure de M. Hubert Cornet, à Flémalle-Grande. A ce moment, presque toute la famille était réunie dans la cuisine, quand, tout à coup, une formidable détonation ébranla toute la maison.

Après le premier moment de panique, les époux Cornet qui déjà, pour la deuxième fois, sont victimes de pareil attentat, s'élancèrent dans la pièce du rez-de-chaussée et relevèrent le sieur Franckinet, qui gisait sur le pavé.

D'après les dires de M. Lambert Franckinet, qui venait d'entrer pour prendre un verre, celui-ci aurait vu la flamme et voulait se lever pour voir ce que c'était.

C'est à ce moment que la cartouche a éclaté et qu'il a été projeté par terre.

La fille Cornet, qui se trouvait également dans le comptoir, l'a aussi échappé belle. Ces deux personnes ne se trouvaient heureusement pas dans la direction de la fenêtre sur laquelle on avait déposé l'engin explosif. C'est grâce à ce hasard qu'elles n'ont pas été atteintes par les éclats de verre qui ont été lancé jusque dans la cuisine.

Les dégâts sont assez importants : des morceaux de châssis de fenêtres sont entrés dans le plafond ; une machine à coudre, qui se trouvait dans un coin de la maison, est fort abîmée ; les verres, vases et glace sont réduits en miettes, pas un seul carreau n'est resté aux cinq fenêtres de la façade ; aux maisons attenantes, il y a aussi pas mal de vitres brisées.

Au moment de l'explosion, une fillette de quinze ans passait en face de chez Cornet ; elle a été renversée par le choc et s'est évanouie ; on a dû la reconduire chez ses parents.

On ne comprend pas comment on ait pu commettre ce méfait sur un chemin où il passe beaucoup de monde, et surtout à l'heure où tous les ouvriers rentrent chez eux après leur journée.

Le parquet de Liège, composé de M. Sony, juge d'instruction : M. Rémy, substitut du procureur du roi, et M. Goffin, greffier, a fait une descente hier à Flémalle. Aucun indice n'a encore pu mettre la justice sur la trace des coupables.

Un voleur qui se tue. — Anvers, 6 janvier. — Un individu se disant agent d'une compagnie de navigation avait provoqué la visite chez lui d'un encaisseur de la maison Buend frères, changeurs. Ce dernier était porteur de huit mille francs. L'individu en question s'étant emparé du sac de l'encaisseur voulut fuir et menaça sa victime d'un revolver. Le garçon de recettes parvint cependant à s'échapper et alla chercher la police. A l'arrivée de celle-ci, le voleur se logea une balle dans la tête.

Mont à Leux. — *Etrennes aux pauvres.* — Dimanche 20 janvier prochain, le Cercle Gounod, de Mouscron, vient donner, au profit des pauvres, un très joli concert, dans la salle du Patronage, Au Bois. Les amis du pauvre y trouveront une récréation très honnête et des plus agréables. Le programme du concert sera donné dimanche prochain.

SALLE DES FÊTES, Place Leverrier, à Tourcoing. — La troupe de drame du Théâtre de Roubaix sous la Direction de Mme veuve DESCHAMPS. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2 précises. — Lundi 7 janvier. — **Le Talisman**, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux.

CARTES DE VISITES
A l'imprimerie Alfred Reboux

ECRIRE LE NOM très lisiblement

UNE JOLIE BOITE
CONTENANT
100 Cartes & 100 Enveloppes

ivoire	2,25	ivoire (gravure)	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)	4,75

100 CARTES seules :

ivoire	1,75	ivoire (gravure)	2,75
deuil	3.00	deuil (gravure)	4,00

Les porteurs du journal Reçoivent les Commandes

Grand choix de
CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS
POUR SOCIÉTÉS

Comme Prime extraordinaire

à ses lecteurs, la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente, au prix de **2 francs**, et **2,50** par la poste, un **ALBUM DE MUSIQUE** superbe, composé de romances et de morceaux de piano choisis.

Titres des morceaux :

1. Célèbre Menuet. — 2. Cantate. — 3. Le Gondolier. — 4. Air d'Orphée. — 5. Marche funèbre. — 6. Les Plaintes de la jeune fille. — 7. Le Torrent, valse. — 8. La Truite. — 9. Toulon-Cronstadt, marche. — 10. Sérénade de Don Juan. — 11. Annette, polka. — 12. L'Eloge des larmes. — 13. Polka des Fous. — 14. Chant de Mignon. — 15. Air Favori — 16. La Sérénade. — 17. Polka lente. — 18. L'Anneau brisé. — 19. Rodetzky, marche. — 20. Air de Renaud. — 21. La Vie pour le Tsar, mazurka. — 22. Sur l'Eau, Duetto. — 23. Duetto de la Flûte enchantée. — 24. Quadrille des Lanciers. 87890—38982

SAISON D'HIVER
AUX
Fabriques Parisiennes
F. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX

Spécialité de
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Immense assortiment de
Linge brodé et cousu à la main

Choix considérable d'**articles** hautes nouveauté pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc., etc.

BONNETERIE
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHEMISES pour **hommes** et **jeunes gens**, toutes faites et sur mesure.

DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage

Maison de confiance, reconnue depuis de nombreuses années pour ne vendre que des **articles soignés** et de **bonne qualité** à des conditions de bon marché exceptionnel.

GRAND CHOIX
d'Articles utiles pour cadeaux de fêtes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix
38962

TAPIS
TENTURES — LINOLÉUM

Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers**, dans toutes les qualités.

TAPIS DE SMYRNE

Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres*. **Tapisseries** *fantaisies et de style*. **Ornements d'églises échantillonnés.** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*

L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX

Coffres-Forts Incombustibles Bauche
A PLAQUES D'ACIER
et nouvelle fermeture incrochetable
SEULS DÉPOSITAIRES :
Ach. et J. GRIAUX Fils
29, rue Blanchemaille, 29, ROUBAIX

MAISON DU TAPIS
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

La maison vient de traiter directement une importante affaire en
ARTICLES DE LA CHINE ET DU JAPON
ce qui lui permet d'offrir des objets absolument authentiques à des prix incroyables de bon marché.

Tapis de Table Levantins (ARTICLE NOUVEAU)
CARRÉS (BRODERIE JAPONAISE) POUR COUSSINS
FOYERS EN FOURRURES DU THIBET
Paravents ET **Ecrans de cheminée**
CARPETTES TOUTES TAILLES - LINOLÉUM
Tout acheteur recevra à titre gracieux un éventail japonais

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

FEUILLETON DU 8 JANVIER 1895. — N° 31

LE CHEMIN DE DAMAS

XXIII

Il faut dire, à la louange de Paul, qu'il avait compris depuis quelque temps que l'amour est une dot précieuse par-dessus toutes les autres. Mais il commençait à voir qu'aucune dot ne se dissipe avec une égale promptitude. Car celle-là n'est défendue par aucune loi ; n'est gardée par aucun coffre-fort. C'est un trésor menacé par tous les voleurs, une moisson exposée à tous les orages, dont l'époux doit faire la garde jour et nuit, mais, hélas ! avec un soin tout particulier contre lui-même.

Telles étaient les réflexions que le mari de Solange méditait, dans un lieu singulièrement bien choisi pour la méditation. Mais, avant de divulguer le mystère de sa retraite, il convient de rapporter les incidents qui avaient amené la fin de son séjour à Londres.

Dans cette ville, comme certains émigrés d'autrefois, il s'était mis résolument au travail, non seulement pour gagner sa vie, mais encore — ce dont il faut le louer — pour témoigner aux autres et à lui-même qu'il pouvait se suffire. Il voulait que son pinceau lui procurât l'indépendance, même si l'avenir lui ménageait encore la joie de vivre avec celle qu'il aimait, d'une ardeur toujours plus grande, mais dont il n'était plus certain d'être aimé. De cette façon il n'aurait plus le malaise qu'il sentait quelquefois d'être le mari pauvre d'une femme très riche.

Tandis qu'il peignait sa première toile, Paul avait lié connaissance avec un industriel d'espèce peu commune qui, précisément cherchait un peintre pour l'emmener avec lui dans un but que l'on connaîtra bientôt. Encore que les propositions du capitaine Jameson fussent des plus acceptables, peu d'amateurs se présentaient. La chose étonnera moins si l'on considère qu'il s'agissait d'installer son pliant tout au bord de l'océan Glacial, à trois cents lieues au nord de Saint-Pétersbourg.

C'est sur ce point peu fréquenté, surtout en hiver, que Jameson, autrefois commandant d'un navire baleinier, avait placé le siège d'une industrie qui faisait fortune. Cet intrépide marin, doublé d'un inventeur, avait eu l'*idée de poursuivre* les baleines à la vapeur, et de les harponner à coups de canon. Le succès fut si grand que Jameson n'avait pas tardé à construire un second steamer et venait d'augmenter sa flotte d'un troisième. Il avait installé dans un îlot désert, à l'extrême pointe de la Norvège, une usine merveilleuse où les cétacés les plus énormes étaient dépouillés, dépecés, fondus, comme de vulgaires porcs dans une fabrique de conserves américaines.

Du temps qu'il était simple baleinier, Jameson avait épousé une damoiselle d'Hammerfest qui, avant son mariage n'avait jamais vu le soleil se lever sur l'horizon entre la Saint-Martin et la Chandeleur. C'était une excellente intelligente et courageuse personne, luthérienne fervente comme on l'est dans son pays, d'une activité sans égale, en un mot une compagne faite pour un mari de l'espèce de Jameson.

Devenus millionnaires, ces braves gens s'étaient donné le luxe d'un hiver à Londres, comme d'autres vont passer l'époque des froids sur le Nil. Au reste, Jameson devait profiter de ce déplacement pour surveiller l'achèvement de son troisième steamer, en construction sur un des chantiers de la Tamise. Pour eux le rêve d'avenir consistait à se retirer quelque jour dans une maison d'Inverness, patrie du baleinier, lieu qu'Elisabeth considérait comme une région quasi tropicale et faite pour les vieillards. Mais ce couple laborieux, par un sentiment de gratitude envers la destinée, voulait que l'ornement de leur salon fût une toile de six pieds sur quatre, conservant à la postérité la vue de l'usine de Skor. La composition existait déjà dans leur tête. Au fond, les bâtiments industriels et le cottage de la famille. Sur la plage un alignement de baleines aux mains des équarisseurs. Au premier plan, Jameson et sa femme bras dessus bras dessous, environnés de leurs trois filles, *le tout d'une ressemblance parfaite*. Les trois steamers croisaient dans l'éloignement, occupés à leur chasse. Il ne restait qu'à trouver un peintre *disposé à venir travailler d'après nature*.

Informé par son marchand de couleurs de l'occasion qui se présentait, Neuvillars, dont l'hésitation n'était pas le principal défaut, courut chez les Jameson. Le mari allait accepter sans autre enquête cet artiste que couronnait, à défaut de gloire, l'auréole d'un marin. Mais la Norvégienne, en femme pratique, désira des références, n'estimant pas qu'un brevet de navigateur fût une garantie absolue de talent pictural.

— Nous voudrions des certificats, dit-elle, des attestations, quelque chose enfin, ne serait-ce que le nom de vos acheteurs, les prix qu'ils vous ont versés.

Paul ayant dû convenir qu'il n'avait jamais vendu un pouce carré de toile coloriée, Jameson le reconduisit en soupirant, non sans lui faire comprendre qu'un « amateur » aussi bien mis s'accomoderait difficilement de l'existence qui l'attendait sur l'îlot de Skor.

Mais, peu de jours après, tout changea de face. Neuvillars vendit une œuvre cinq cents francs, comme on l'a vu. Or ce tableau, que les Jameson furent admis à mesurer, atteignait à peine le demi-quart de la superficie rêvée pour l'apothéose de la famille.

— Monsieur le peintre, c'est une affaire faite, dit Elisabeth vaincue. Nous vous attendons à Skor où nous serons dans une semaine. La saison est précoce. On m'écrivait l'autre jour qu'il reste à peine six pouces de neige sur les points mal abrités. Mais pourquoi ne viendriez-vous pas avec nous ? Le *Saint-Olaff*, notre nouveau vapeur, *nous emmène*. Pouvez-vous terminer vos préparatifs en trois jours ?

Paul serait parti le soir même, si ses nouveaux patrons *l'eussent exigé*. Il était séduit par l'idée de ce coup de tête qui n'était pas moins une sorte de vengeance qu'un acte de désespoir.

« On m'abandonne, songeait-il en secouant la tête d'un air de défi. On attend que je revienne, comme un déserteur qui a mangé son dernier écu. Ils verront bien ! Qu'ils m'attendent, mais surtout qu'ils me cherchent, si la honte les prend de leur dureté ! »

Après cette courte explosion, le dépit fut remplacé par une désolation amère.

« Solange ne m'aime plus !... C'est ma faute !... Que m'importe tout le reste et même la vie !... Si je pouvais mourir en arrivant dans ce désert !... »

Au jour fixé par les Jameson, il quittait les Docks de Londres sur le *Saint-Olaff* qui n'avait rien de l'élégance d'un yacht, mais qui aurait battu à la course les yachts les plus célèbres par leur marche. Toutefois, comme il ne s'agissait pas de donner la chasse aux baleines, on n'utilisait qu'une partie de la vitesse. On fit un détour afin de reprendre la jeunesse qui avait hiverné chez la grand'mère Jameson, au doux climat d'Aberdeen ; puis on cingla droit sur Hammerfest, le port le plus voisin de l'usine baleinière.

Malgré la tension nerveuse produite dans son être par la résolution extrême qu'il exécutait, Neuvillars connut des heures d'affreux découragement durant cette traversée. Il n'avait pas prévu les souvenirs que les moindres détails de l'existence à bord du *Saint-Olaff* devaient évoquer en lui. Ce bateau tout noir et tout nu, sur lequel on n'avait pas sacrifié un centime au plaisir des yeux, lui semblait un ponton de captivité auprès de la coquette *Thémis*, toute blanche, toute dorée, toute capitonnée de velours, tout embaumée des parfums de la femme qu'il aimait. Presque toujours Paul était livré à lui-même. Jameson, resté marin dans l'âme, mettait la main à tout. Il faisait son quart pour laisser dormir le capitaine, prenait la roue du gouvernail pour envoyer un homme de plus à la manœuvre, surveillait la machine, courait les cales une lanterne à la main, faisait essayer les pompes et les appareaux divers.

Pendant ce temps-là, Elisabeth, les bras nus jusqu'au coude, préparait sans faux respect humain la nourriture de son mari, de ses enfants et de son peintre. Ce dernier seul n'avait que trop de loisirs pour songer.

Comme par une ironie suprême, la Nature semblait envoyer jusqu'au ciel radieux l'hymne éternel de la joie de vivre, après la longue mort de l'hiver. Sur les îles constamment côtoyées, la verdure éclatait dans une abondance folle, avec une telle fraîcheur de jeunesse qu'on aurait cru voir les premiers efforts de la création nouvellement terminée. Le soleil conservait un lustre infiniment pur, comparable au poli d'un bouclier d'or à peine quitté par la main de l'orfèvre. L'air vivifiant, venu du pôle où nul être ne respire, apportait aux poumons l'exquise douceur d'une caresse de vierge. Même les grands oiseaux, qui rasaient les vagues de leur vol fier, étonnaient les yeux par l'éblouissante pureté de leur plumage. Tout semblait jeune, inconnu, nouveau ; tout, sauf la douleur, vieille comme la faute du premier homme.

Cependant les voyageurs approchaient du but. La verdure semblait reculer, disparaître, devant un retour offensif de l'hiver. La neige seule couronnait les hautes falaises qui n'avaient jamais connu la végétation. Mais si chaque mille parcouru vers le nord était un pas vers la désolation, il était en même temps un pas vers la lumière. Quoique le printemps fût à peine commencé, le soleil se couchait à neuf heures du soir. On aurait dit qu'il voulait se faire l'allié de Paul contre la nuit de sa tristesse.

Enfin l'heureuse Elisabeth salua sa patrie. L'élite de la population d'Hammerfest était sur le rivage pour la fêter. Neuvillars fut présenté comme un peintre en renom, mais on devine qu'il éprouva une médiocre joie. Tous ces braves marchands de morue et de sapin, dont il ne connaissait pas la langue, l'intéressaient moins encore que les pauvres Lapons qui lui demandaient l'aumône, sous prétexte de lui vendre leurs couteaux emmanchés d'un os de renne. Il poussa un soupir de soulagement lorsque le *Saint-Olaff*, chargé d'un poids rassurant de provisions, reprit sa marche. Dans l'après-midi du même jour, Paul mettait le pied sur l'îlot, encore à demi caché sous la neige, qui devait être son habitation pendant plusieurs mois.

L'établissement se composait d'un bâtiment occupé par les chaudières et de plusieurs magasins, le tout en bois revêtu d'une peinture rougeâtre. Une maison bourgeoise, formée des mêmes matériaux, mais toute blanche et fort propre, s'élevait à deux cents mètres en arrière. Enfin le peintre ordinaire des Jameson fut conduit presque aussitôt à son atelier, c'est-à-dire à une cahute de troncs d'arbres calfatés avec de la mousse et de la terre glaise, véritable cabane de pêcheurs qui avait servi de berceau à l'industrie aujourd'hui florissante.

(A suivre)

LÉON DE TINSEAU.